

DEPARTEMENT
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA CONSTRUCTION
ET LA GESTION D'UNE PISCINE**

Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

**SEANCE DU
9 avril 2025**

PUBLIE LE : 14 AVR. 2025

Délibération n°250409-4 : Participation des communes aux charges intercommunales pour l'exercice 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf avril à vingt heures, le Comité du Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine, dûment convoqué par le Président le vingt-sept mars, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Benoît BURGAUD**, 1^{er} Vice-Président du Syndicat Intercommunal, en l'absence du Président.

SEANCE DU 9 AVRIL 2025

PRESENTS

**AIGREMONT
LE PECQ**

Emma SADOUN, DELEGUEE TITULAIRE
David MANUEL, DELEGUE TITULAIRE
Richard HULLIN, DELEGUE SUPPLEANT
Christian DUSSART, DELEGUE TITULAIRE
Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE
Marie-Odette ALAIS, DELEGUEE TITULAIRE
Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE
Marie AGUINET, DELEGUEE SUPPLEANTE

**MAREIL-MARLY
MARLY-LE-ROI**

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ABSENTS EXCUSES

AIGREMONT

Alexandre GAYMAY, DELEGUE TITULAIRE
Annie DONGRADI, DELEGUEE SUPPLEANTE
Marie-Pascale TUVI, DELEGUEE TITULAIRE
Myriam GUY, DELEGUEE TITULAIRE
Emmanuel PUISEUX, DELEGUE SUPPLEANT

CHAMBOURCY

Armelle LEJAY, DELEGUEE SUPPLEANTE
Raphaël PRACA, DELEGUE TITULAIRE
Laure HERBERT, DELEGUEE SUPPLEANTE
Sabine DELPEUCH, DELEGUEE TITULAIRE
Salma BELOUAH, DELEGUEE TITULAIRE
Louis LE MASSON, DELEGUE SUPPLEANT

LE PECQ

Monica LONARDI, DELEGUEE SUPPLEANTE
Gilles MORINI, DELEGUE SUPPLEANT

LE VESINET

Christine BOGE, DELEGUEE SUPPLEANTE

MAREIL-MARLY

Virginie DOUELLOU, DELEGUEE SUPPLEANTE

MARLY-LE-ROI

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Pouvoirs Néant

Communes non représentées

CHAMBOURCY / LE VESINET

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys
Monsieur Cyrille SCHUSTER, Directeur des pôles sportifs et culturels d'Unilys
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys

<i>Nombre de communes</i>	:	7
QUORUM	:	8
<i>Délégués présents</i>	:	8
<i>Pouvoirs</i>	:	0
<i>Délégués comptant pour le vote</i>	:	8

OBJET : PARTICIPATION DES COMMUNES AUX CHARGES INTERCOMMUNALES POUR L'EXERCICE 2025

RAPPORTEUR : Monsieur BURGAUD, Vice-président

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5212-16 et L.5212-20 ;

VU les statuts du syndicat intercommunal ;

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Vice-président et en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

DECIDE de fixer le montant des participations des communes aux dépenses du Syndicat Intercommunal pour la Gestion et la Construction d'une Piscine, telles qu'elles figurent dans le tableau joint à la délibération.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le **14 AVR. 2025**

Transmis en préfecture et affiché le **14 AVR. 2025**

Pour Extrait Conforme



Arnaud PERICARD

Le Président du Syndicat Intercommunal

Marie-Odette ALAIS
Secrétaire de séance

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA CONSTRUCTION
ET LA GESTION D'UNE PISCINE**

Annexe à la délibération n° CS - 250409-4

PARTICIPATION DES COMMUNES AUX CHARGES DE L'EXERCICE 2025

COMMUNES	Population 2022 entrant en vigueur le 1er janvier 2025	PARTICIPATION 2025	PART BUDGETISEE	PART FISCALISEE
AIGREMONT	1 119	17 037,00 €	- €	17 037,00 €
CHAMBOURCY	5 983	91 094,00 €	- €	91 094,00 €
MAREIL-MARLY	4 105	62 501,00 €	- €	62 501,00 €
MARLY-LE-ROI	17 059	259 733,00 €	- €	259 733,00 €
LE PECQ	16 132	245 619,00 €	- €	245 619,00 €
LE VESINET	16 159	246 030,00 €	- €	246 030,00 €
TOTAL DES 6 COMMUNES	60 557	922 014,00 €	- €	922 014,00 €
Par habitant		15,23 €		
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	46 981	1 583 086,00 €	- €	1 583 086,00 €
Par habitant		33,70 €		
TOTAL	107 538	2 505 100,00 €	- €	2 505 100,00 €